Conseil de sécurité: de retour du Moyen-Orient, Ban Ki-moon dresse un constat accablant de la situation à Gaza

7281e séance - matin

• CONSEIL DE SÉCURITÉ COUVERTURE DES RÉUNIONS

De retour du Moyen-Orient, le Secrétaire général de l'ONU a fait état, devant les membres du Conseil de sécurité et une trentaine d'autres délégations, d'une situation alarmante, notamment à Gaza, théâtre cet été d'un affrontement entre militants du Hamas et Forces de défense israéliennes, où il a constaté avec effroi une « destruction systématique ».

Tout en dressant un bilan accablant de la situation humanitaire à Gaza, qui reste très préoccupante à l'approche de l'hiver, M. Ban a rappelé que la population israélienne avait, pour sa part, « enduré des souffrances », comme en témoigne la famille endeuillée d'un enfant de 4 ans, tué par une roquette lancée à partir de Gaza. Le Secrétaire général, qui assure comprendre la menace que font peser sur Israël les tirs de roquettes et les tunnels qui avaient été creusés pour relier son territoire, a estimé que l'ampleur des dégâts avait donné lieu à d'importantes interrogations sur le caractère proportionnel de la riposte israélienne et la nécessité d'établir les responsabilités.

« Rien ne m'avait préparé à ce que j'ai vu ce jour-là à Gaza », a confié M. Ban, en souhaitant que les Forces de défense israéliennes mèneront une enquête approfondie pour faire la lumière sur les incidents dans lesquels des locaux de l'ONU, où s'étaient réfugiés des civils innocents, ont été pris pour cible lors du conflit dévastateur entre Israël et le Hamas, le troisième en l'espace de six ans. Il a également indiqué qu'il envisageait d'établir une commission d'enquête indépendante concernant les cas les plus graves et, notamment, les armes qui avaient été retrouvées dans des installations des Nations Unies.

Selon l'Observateur permanent de l'« État de Palestine », 2 180 Palestiniens, en majorité des civils, avaient été tués, dont 516 enfants et 283 femmes. En outre, plus de 11 000 Palestiniens avaient été blessés, dont 3 000 enfants, a-t-il ajouté, en estimant à 80 000 le nombre de bâtiments endommagés. Israël, s'est élevé son représentant, a tout fait pour protéger les civils,

en acceptant toutes les propositions de cessez-le-feu, en annulant des missions et en prévenant les populations locales de l'imminence des bombardements. Se livrant à un véritable réquisitoire contre le Hamas, il a affirmé qu'à Gaza, les Forces de défense israéliennes avaient découvert des explosifs amassés au pied de lits d'enfants et des hôpitaux réaménagés en centres de commandement du groupe islamiste.

Le Secrétaire général a toutefois donné aux membres du Conseil quelques raisons d'espérer. Il s'est ainsi félicité des résultats de la récente Conférence des donateurs sur la Palestine, axée sur la reconstruction de Gaza, et au cours de laquelle le montant total des promesses de contributions –5,4 milliards—, a dépassé les prévisions les plus optimistes: « Dans un premier temps, 414 millions de dollars devraient être débloqués pour financer les secours humanitaires d'urgence, 1,2 milliard de dollars seront alloués à la première phase du relèvement et 2,4 milliards aux efforts de reconstruction ». En outre, a poursuivi M. Ban, le tout premier convoi de matériels de reconstruction a pu entrer à Gaza dans le cadre du mécanisme tripartite temporaire qu'a réussi à imposer le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, et qui pourrait être un facteur de stabilité s'il est « mis en œuvre de bonne foi » à la fois par les Israéliens et les Palestiniens.

Parallèlement, l'accord de réconciliation intra-palestinien a été suivi d'une réunion « historique », à Gaza, du Cabinet du Gouvernement d'unité nationale. « Ce Gouvernement doit être maintenant consolidé de manière à lui permettre d'assumer ses responsabilités à Gaza, particulièrement en ce qui concerne le déploiement aux points de passage à la frontière. » Un aspect crucial, aux yeux du Secrétaire général, puisqu'il permettrait de faciliter la circulation des matériaux destinés à la reconstruction et au rétablissement du commerce dans le territoire. Si le Secrétaire général s'est dit encouragé par ces éléments, il a toutefois souligné les risques que fait courir au cessez-le-feu l'annonce, faite par Israël, de construire de nouvelles unités résidentielles dans Jérusalem-Est occupée, que la plupart des orateurs ont condamnée aujourd'hui. Il s'est également dit alarmé par les vives tensions constatées ces jours-ci sur l'esplanade des Mosquées et des plans de réinstallation de 7 000 bédouins palestiniens.

Soucieux de « dépasser la rhétorique » entourant la solution à deux États, l'Observateur permanent de la Palestine a indiqué qu'il avait soumis au Conseil de sécurité, par le biais de la Ligue des États arabes, un projet de résolution qui réaffirme les paramètres d'une telle solution et fixe un échéancier à la fin de « l'occupation militaire israélienne de la terre palestinienne ». Ce point de vue a toutefois été contesté par le représentant d'Israël, qui a rappelé que Tsahal s'était totalement retiré de Gaza en 2005.

Alors que la plupart des délégations se sont félicitées de l'accord de cessez-le-feu conclu entre Israéliens et Palestiniens sous les auspices de l'Égypte, d'autres, comme le Chili, ont estimé qu'un tel cessez-le-feu ne devrait en aucun cas encourager un retour au *statu quo ante*. Plaidant

au contraire pour une reprise immédiate des pourparlers entre Israël et la Palestine, il a été suivi sur ce point par sa collègue des États-Unis, qui a estimé qu'« un cessez-le-feu est insuffisant pour assurer la sécurité d'Israël et servir de base à la construction d'un État palestinien ».

Ce débat sur le Moyen-Orient a également été l'occasion d'aborder la situation en Syrie, et ses débordements dans un des pays voisins, l'Iraq où l'État islamique de l'Iraq et du Levant (EIIL) détient de larges portions du territoire. Cette situation a suscité l'inquiétude du représentant de la Fédération de Russie, pour qui les frappes aériennes contre les positions de l'EIIL en Syrie ont été menées sans autorisation préalable de Damas.

Saluant au contraire les efforts déployés par la coalition internationale, son homologue du Royaume-Uni a jugé vital que toutes les parties au conflit en Iraq aient « le courage de tendre la main » aux populations sunnites qui vivent sous la « férule violente » de l'EIIL et leur permettent de « rejoindre pleinement le giron de l'Iraq ». Enfin, le représentant de la France a exhorté le Conseil de sécurité à aider le Liban à obtenir l'élection d'un nouveau président de la République, à renforcer le soutien aux Forces armées libanaises, ainsi que les institutions et infrastructures d'un pays où vivent actuellement 1,2 million de réfugiés syriens, selon les chiffres fournis par la délégation de l'Australie.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE

Déclarations

M. BAN KI-MOON, <u>Secrétaire général de l'ONU</u>, a rendu compte aux membres du Conseil de sécurité de son dernier déplacement en date au Moyen-Orient, notamment en Égypte, en Israël et en Palestine, y compris à Gaza. « En Égypte, j'ai participé à la Conférence sur la Palestine qui portait principalement sur la reconstruction de Gaza », a indiqué M. Ban, en se félicitant que les promesses de contributions faites à cette occasion par une cinquantaine de pays avaient dépassé les attentes avec un total de 5,4 milliards de dollars. L'heure est grave, a-t-il dit, en précisant que 414 millions de dollars devraient, de toute urgence, être versés pour assurer les secours humanitaires. En outre, 1,2 milliard de dollars pour la première phase du relèvement et 2,4 milliards de dollars pour les efforts de reconstruction, a-t-il ajouté. Plus de 100 000 Gazaouites demeurent sans abri, plus de 50 000 d'entre eux étant toujours réfugiés dans les écoles de l'UNRWA, a-t-il relaté. Nombre de familles sont toujours privées d'accès à l'eau potable. Des coupures d'électricité pouvant durer jusqu'à 18 heures consécutives sont fréquentes, alors que l'hiver approche à grand pas, s'est inquiété le Secrétaire général, qui a exhorté la communauté internationale à fournir une assistance désormais indispensable.

« Rien ne m'avait préparé à ce que j'ai constaté ce jour-là à Gaza », a confié M. Ban. « Kilomètre après kilomètre, j'ai assisté à la destruction la plus totale. » Il a souhaité

qu'une enquête approfondie soit conduite par les Forces de défense israéliennes sur les incidents dans lesquels des locaux des Nations Unies, où des civils innocents qui s'y étaient réfugiés ont trouvé la mort, ont été pris pour cible. Le Secrétaire général a également annoncé l'établissement d'une Commission d'enquête indépendante sur les incidents les plus graves, ainsi que sur toutes les occurrences au cours desquelles des bâtiments de l'ONU ont été touchés par des tirs.

M. Ban a ensuite souligné qu'Israël avait également enduré des souffrances pendant ce conflit. Il a expliqué aux membres du Conseil qu'il s'était rendu dans un kibboutz, où il a rencontré la famille endeuillée d'un enfant de quatre ans tué par une roquette lancée par le Hamas, « une autre victime innocente de ce conflit insensé ». Le Secrétaire général a indiqué qu'il avait également visité un tunnel construit par des militants pour lancer des attaques, en affirmant qu'il comprenait totalement la menace que faisaient peser sur Israël « des roquettes au-dessus et des tunnels en-dessous ». Mais il a tenu à souligner que l'ampleur des destructions infligées à Gaza soulevait des questions sur la proportionnalité et le besoin d'établir les responsabilités.

Le Secrétaire général a toutefois quitté Gaza avec un peu d'espoir. Au cours de son déplacement dans le territoire, le premier convoi de matériels de reconstruction est entré à Gaza dans le cadre du mécanisme temporaire qu'a réussi à arracher le Coordonnateur spécial pour le processus au Moyen-Orient, s'est-il félicité, en affirmant qu'un tel mécanisme serait un facteur de stabilité s'il est « mis en œuvre de bonne foi » par les parties. M. Ban a par ailleurs salué la Turquie pour sa proposition de mettre à disposition de Gaza une centrale électrique installée sur un bateau, une proposition favorablement accueillie par le Gouvernement israélien. De leur côté, a-t-il poursuivi, les Palestiniens ont pris des mesures déterminantes pour donner forme à un avenir placé sous le signe de l'unité. Il en a voulu pour preuve l'accord de réconciliation intrapalestinien, qui a été suivi d'une réunion « historique » à Gaza du Cabinet du Gouvernement d'unité nationale. « En outre, a indiqué M. Ban, j'ai rencontré les dirigeants palestiniens à Ramallah et à Gaza pour souligner auprès d'eux l'importance d'un leadership palestinien uni. « Le gouvernement d'unité nationale doit être consolidé de manière à lui permettre d'assumer ses responsabilités à Gaza, notamment en ce qui concerne le déploiement aux points de passage à la frontière », a affirmé le Secrétaire général. Ce dernier point est d'une importance capitale car, a-t-il dit, il facilite la circulation des matériaux destinés à la reconstruction et le rétablissement du commerce à Gaza.

Parallèlement, lors de ses entretiens à Jérusalem, le Secrétaire général avait exprimé ses préoccupations concernant les annonces de constructions de nouvelles unités résidentielles dans Jérusalem-Est occupée, a-t-il rappelé. « Le droit international est clair: les activités de peuplement sont illégales et vont complètement à l'encontre d'une solution à deux États. C'est pourquoi j'exhorte le Gouvernement israélien à revenir sur sa décision », a lancé M. Ban. Il s'est

dit tout aussi inquiet des actions unilatérales, des restrictions et des provocations visant les lieux saints à Jérusalem. Il a toutefois pris note des assurances que lui a données en personne le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, de s'abstenir de politiques susceptibles de provoquer des changements sur les lieux saints. Le Secrétaire général s'est aussi alarmé du nombre d'attaques perpétrées par des colons et d'autres, ainsi que par les plans de réinstallation d'environ 7 000 bédouins palestiniens, la plupart des réfugiés, et qui seraient contraints à quitter le site sur lequel ils vivent actuellement, dans le centre de la Cisjordanie.

Le Secrétaire général a salué par ailleurs l'annonce de la reprise des pourparlers indirects sur le cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens au Caire, sous les auspices de l'Égypte, ainsi que les mesures récentes prises par Israël pour alléger les restrictions en vigueur sur les mouvements de biens et de personnes en Cisjordanie et à Gaza. Pour M. Ban, les causes sous-jacentes de ce conflit doivent être prises en considération pour parvenir à une paix durable: la nécessité de mettre fin à l'occupation du territoire palestinien, la levée du blocus imposé à la bande de Gaza et la prise en compte des préoccupations sécuritaires légitimes d'Israël.

Évoquant ensuite le conflit en Syrie et son débordement dans la région, notamment en Iraq, le Secrétaire général a prévenu qu'une réponse strictement militaire à la menace posée par Daesh ne pourrait conduire qu'à la radicalisation de nouveaux groupes armés sunnites et alimenter des cycles de violence sans fin. Dénonçant également les brutalités commises par le Gouvernement syrien, M. Ban a assuré que seule une solution politique basée sur le Communiqué de Genève serait en mesure de rétablir la stabilité en Syrie. Inquiet des attaques commises par Daesh et le Front el-Nosra au Liban, il a néanmoins salué les efforts déployés par les dirigeants libanais pour maintenir l'unité nationale. M. Ban a vivement encouragé les parties libanaises à préparer l'élection présidentielle dans les meilleurs délais possibles. « Dans ce contexte, le défi posé par la présence des réfugiés syriens au Liban devient encore plus complexe », a reconnu le Secrétaire général avant de conclure, en se félicitant de la réunion, prévue la semaine prochaine à Berlin, du Groupe international de soutien au Liban.

M. RIYAD MANSOUR, <u>Observateur de l'État de Palestine</u>, a tout d'abord remercié le Secrétaire général pour sa récente visite en Palestine, y compris dans la bande de Gaza, et appelé les membres du Conseil de sécurité à en faire de même. Une telle visite permettrait de nourrir les délibérations du Conseil, tout en renforçant sa détermination de parvenir à une solution viable, a-t-il estimé. « Nous appelons de nouveau le Conseil à se rendre en Palestine, afin de préserver les perspectives d'une paix israélo-palestinienne. »

M. Mansour a ensuite souligné le rôle central de l'ONU dans la recherche d'une solution de paix et salué les extraordinaires efforts que déploient les institutions des Nations Unies sur le terrain. Il a en particulier honoré la mémoire des 11 employés palestiniens de l'UNRWA qui ont perdu la vie lors de l'« agression israélienne à Gaza ». Pour décrire le bilan de cette

« agression », M. Mansour a cité le Secrétaire général en indiquant qu'il n'y avait précisément pas de mots. « L'ampleur du carnage, de la terreur et des destructions infligées continue de peser lourdement sur chaque aspect de la vie quotidienne et d'alimenter le désespoir », a-t-il prévenu.

L'Observateur de la Palestine a ensuite longuement détaillé les pertes en vies humaines et les destructions résultant de l' « agression » commise par Israël, et ce, afin de souligner qu'il est urgent de s'engager en faveur de la reconstruction de Gaza, en levant le blocus. Il a notamment rappelé que 2 180 Palestiniens, en majorité des civils, dont 516 enfants et 283 femmes, avaient été tués. « Plus de 11 000 Palestiniens ont été blessés, dont 3 000 enfants », a-t-il affirmé, en ajoutant que 80 000 maisons avaient été endommagées par les forces occupantes.

Tout en remerciant les États donateurs, récemment réunis au Caire, pour leurs contributions généreuses au financement de l'assistance humanitaire à Gaza, M. Mansour a fait observer que cette assistance ne pouvait suffire pour rétablir la dignité des Palestiniens. C'est pourquoi, a-t-il déclaré, nous continuerons résolument à agir pour mobiliser la volonté de la communauté internationale afin d'appuyer une solution politique qui permettra de régler pacifiquement le conflit.

- « Israël rejette la paix et est en train de délibérément détruire la solution à deux États en sapant tous les efforts visant à la réaliser. » Loin d'être une invention palestinienne, cette réalité est corroborée par les agissements et les mots des plus hauts responsables israéliens, a poursuivi M. Mansour. L'Observateur de la Palestine a, en particulier, déploré la poursuite des activités de colonisation par Israël et sa politique visant à altérer la démographie, l'identité et l'esprit de Jérusalem. Il a également rappelé que le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanhayu, avait récemment déclaré devant l'Assemblée générale qu'il n'y avait pas d'occupation israélienne.
- « Le peuple palestinien et le Gouvernement d'unité nationale restent pleinement engagés en faveur de la paix », a-t-il affirmé, en exprimant l'espoir que la communauté internationale ne tolérera pas l'injustice faite au peuple palestinien.
- « Si nous ne parvenons pas à réaliser nos objectifs, nous ne pourrons pas non plus reprendre des négociations qui n'aboutiront à rien », a prévenu M. Mansour. Il faudrait, a-t-il insisté, dépasser la rhétorique entourant la solution à deux États pour agir résolument, et pendant qu'il est encore temps, afin que cette solution garde son actualité.
- « C'est pourquoi nous avons approché le Conseil avec un projet de résolution qui réaffirme les paramètres d'une solution à deux États et définit un calendrier pour mettre fin à l'occupation militaire israélienne de la terre palestinienne ». Il a ainsi appelé tous les États Membres à

soutenir cette initiative et appuyer les efforts visant à ce que la paix devienne réalité. En conclusion, M. Mansour a tenu à remercier la Suède pour son accord de principe d'une reconnaissance de l'État de Palestine, ainsi que les Parlements du Royaume-Uni et de l'Espagne pour l'adoption de motions allant dans ce sens.

M. DAVID YITSHAK ROET (<u>Israël</u>) a affirmé que son pays était la seule démocratie « entre la mer Rouge et la mer Caspienne ». « Nous avons construit une société basée sur la démocratie, la liberté d'expression, l'état de droit et l'égalité entre les citoyens », a-t-il ajouté. Le représentant a ainsi déploré que la communauté internationale impute de manière répétée l'origine du conflit israélo-palestinien à la « prétendue occupation ». « Combien de fois avons-nous entendu que les tirs de roquettes du Hamas sur Israël étaient un moyen de combattre cette prétendue occupation? ». « Si tout cela est faux, c'est parce qu'Israël n'occupe pas Gaza », a insisté M. Roet, qui a rappelé, qu'en 2005, Israël avait rendu chaque pousse du territoire aux Palestiniens. « Nous avons alors ouvert les frontières et encouragé l'activité économique parce que nous souhaitions le succès à Gaza ». « Nous souhaitions en effet que Gaza devienne un exemple et serve de modèle à deux sociétés vivant côte à côte dans la paix », a-t-il assuré.

Au lieu de saisir une opportunité historique d'émancipation, le Hamas a choisi « d'aller jusqu'au bout de la mission qu'il a clairement édictée dans sa Charte, celle de détruire l'État d'Israël », a déploré M. Roet, qui a demandé à la communauté internationale de cesser « d'agiter les vieux mythes » sur l'origine du conflit. Poursuivant, il a confié ses doutes quant aux effets régionaux d'un règlement pacifique et durable du conflit: « Le jour où la paix se réalisera, je peux vous assurer que le Moyen-Orient ne deviendra pas, par magie, un havre de paix. Le Hezbollah ne déposera pas ses dizaines de milliers de roquettes. L'« État islamique » ne rejoindra pas les Corps de paix et le Hamas n'amendera pas sa Charte pour reconnaître l'existence de l'État d'Israël », a-t-il soutenu. Le représentant israélien a martelé que « la cause numéro un du conflit » était la détermination du Hamas de vouloir détruire Israël qui n'a jamais été remise en question. « Le Hamas, une organisation terroriste, rejette l'idée même de notre existence. Il croit qu'Israël n'a pas le droit d'exister à l'intérieur de quelque frontière que ce soit. Et, derrière les portes closes, certains membres de la communauté internationale souscrivent à cette vision », a encore déclaré M. Roet.

Sur les derniers affrontements à Gaza, le représentant d'Israël a assuré qu'Israël avait fait tout son possible pour protéger les civils innocents, en acceptant toutes les propositions de cessez-le-feu, en annulant des missions pour sauver des vies humaines, et en prévenant les populations de l'imminence de bombardements. « Combien de pays vont aussi loin pour protéger des civils? a-t-il demandé, en notant qu'à Gaza, les Forces de défense israéliennes avaient découvert des explosifs amassés au pied de lits d'enfants et des hôpitaux réaménagés entièrement en centres de commandement du Hamas. M. Roet a ensuite regretté que la partie palestinienne « manque du courage nécessaire pour donner toutes ses chances à la paix ». Il a notamment condamné

les propos de M. Mahmoud Abbas, à la tribune de l'Assemblée générale, qui, a-t-il fait remarquer, avait accusé Israël des pires crimes, y compris celui de génocide. Interpellant le Président de l'Autorité palestinienne, il a jugé que tant que ce dernier n'aura pas condamné les agissements du Hamas, le seul état dans lequel les Palestiniens pourront résider est celui du déni. M. Roet a déploré la nomination de M. William Schabas à la tête de la Commission d'enquête sur Gaza, « un homme qui a appelé à maintes reprises à la poursuite en justice des dirigeants israéliens ». Il a affirmé qu'Israël était pleinement engagé dans la poursuite de la paix et du développement économique des Palestiniens.

Enfin, le représentant d'Israël a appelé la communauté internationale à mettre sur pied une stratégie au moins aussi solide que celle déployée pour contrer l'« État islamique » afin de mettre hors d'état de nuire les principaux États, qui « comme l'Iran, appuient par tous les moyens les groupes terroristes ». « L'arrivée au pouvoir du Président Rouhani l'an dernier n'a rien changé, l'Iran reste ce pays qui, depuis des décennies, finance des campagnes terroristes qui coûtent la vie à des milliers d'innocents en Afrique, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient », a-t-il fustigé. Concluant son allocution, M. Roet a répété que la paix ne pourrait être atteinte dans la région qu'aux prix d'actions courageuses.

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) a déclaré que la communauté internationale devrait mettre fin au régime d'Assad et aux horreurs sans nom commises par l'« État islamique » en Syrie. Elle a ajouté que les atrocités perpétrées par le régime Assad étaient d'une ampleur rarement vues dans l'histoire, en notant que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) avait confirmé que des produits chimiques avaient été utilisés « de manière constante comme armes ». « Les attaques chimiques ont été menées par des hélicoptères que seul le régime Assad possède », a-t-elle souligné, en fustigeant le comportement d'un régime qui continue de faire sciemment obstruction à l'acheminement de l'aide, y compris auprès des Palestiniens de Yarmouk. « L'État islamique » doit être vaincu, et les responsables syriens de massacres et atrocités contre son leur propre peuple doivent être traduits en justice ».

Pour Mme Power, toute solution politique à la crise syrienne passe par l'intervention active de toutes les parties et des pays de la région. « La communauté internationale a besoin de partenaires qui fassent preuve de la volonté politique nécessaire », a-t-elle ajouté. Par ailleurs, elle a exhorté les autorités libanaises à sélectionner sans délai un président afin de maintenir l'unité d'un pays déstabilisé par la fragilisation de la situation sur place. Concernant la situation à Gaza, la représentante des États-Unis a estimé que les dernières vagues de violence « dévastatrices » auraient pu être évitées par la négociation. Rappelant que la communauté internationale avait promis d'allouer 5,4 milliards de dollars à la reconstruction de Gaza, Mme Power a précisé que les États-Unis consacreraient 212 millions aux secours et à la reconstruction du Territoire palestinien occupé. « La paix ne viendra pas de l'aide mais du compromis et de la volonté des parties de réaliser la solution à deux États. » « Un cessez-le-feu

n'est pas suffisant pour assurer la sécurité d'Israël et ne peut pas servir de base à la construction d'un État palestinien », a-t-elle affirmé.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a noté que l'un des thèmes récurrents du débat général de la dernière session de l'Assemblée générale avait été la nécessité de parvenir à une solution négociée à la situation au Moyen-Orient, en particulier à Gaza. Le mécanisme agréé par les dirigeants israéliens et palestiniens sous les auspices du Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix doit maintenant être mis en œuvre, a-t-il encouragé. Pour le représentant britannique, ce troisième conflit à Gaza en six ans souligne plus que jamais l'urgence de faire des progrès rapides pour mettre un terme aux violences et trouver une solution à deux États. Après avoir encouragé l'Autorité palestinienne à « revenir » à Gaza, pour y rétablir un gouvernement efficace capable de fournir les services de base à la population locale, il a déploré la décision prise récemment par Israël d'étendre ses activités de peuplement en Cisjordanie. Le délégué s'est également déclaré préoccupé par les tensions observées sur l'esplanade des mosquées par le déplacement forcé de bédouins palestiniens dans le centre de la Cisjordanie. Pour vivre sans crainte, a insisté le représentant, il faudrait parvenir à une solution globale et négociée, que le Royaume-Uni soutiendra. M. Lyall Grant a donc demandé à toutes les parties de faire des « choix difficiles ». En Syrie, un nouveau gouvernement ayant la confiance de ses citoyens et de la communauté internationale doit être mis en place, a-t-il souligné, en assurant que tant qu'Assad restera au pouvoir, il n'y aura pas de paix en Syrie. En Iraq, où l'EIIL occupe une grande partie du territoire, la situation demeure préoccupante. Saluant les efforts déployés par la coalition internationale, le Royaume-Uni a jugé vital que toutes les parties aient « le courage de tendre la main » aux populations sunnites qui vivent sous la « férule violente » de l'EIIL et de leur permettre de « rejoindre pleinement le giron de l'Iraq ».

Mme DINA KAWAR (<u>Jordanie</u>) a estimé que le monde se trouvait au seuil d'une nouvelle « confrontation sanglante », qu'elle a imputée aux actions d'Israël, comme en témoignent, selon elle, les provocations de ses forces armées sur l'esplanade des mosquées. La recherche de la paix et de la sécurité est incompatible, a-t-elle dit, avec les actions de la puissance occupante, « qui vont à l'encontre du droit international humanitaire ». Les mesures unilatérales adoptées en Cisjordanie ne modifieront pas le statu quo et c'est pourquoi Israël doit renoncer à toute politique du fait accompli, a insisté la représentante. La Jordanie s'est ensuite félicitée de la tenue récente de la Conférence sur la reconstruction de Gaza, au cours de laquelle son pays s'est engagé à renouveler son soutien aux habitants du territoire. « Par ailleurs, nos hôpitaux reçoivent de nombreux patients palestiniens, tandis que nous avons envoyé à Gaza des convois de secours humanitaires et plus de 2 000 unités de logement mobiles », a fait valoir la représentante. Soulignant également le besoin d'une solution politique en Syrie, elle a déclaré qu'il faudrait par ailleurs garantir un environnement propice au retour des réfugiés. En Iraq, il faudrait établir un processus politique complet qui encourage l'unité entre toutes les composantes de la société.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a reconnu que le Moyen-Orient n'était pas dans une phase propice à la relance du processus de paix, en rappelant qu'Israël continuait d'exproprier les Palestiniens. « La situation est exacerbée par l'élargissement des colonies », at-il ajouté, en soulignant qu'il n'existe pas d'alternative aux négociations entre Israéliens et Palestiniens. « Pour l'heure, nous demandons la poursuite au Caire des contacts indirects entre les deux parties qui, sous l'égide de l'Égypte, doivent se mettre d'accord pour éviter toute escalade des violences », a déclaré le représentant. Il a ensuite souligné que la reconstruction de Gaza dépendrait de la capacité des parties à respecter le cessez-le-feu pendant les travaux devant être conduits sous l'égide de l'ONU. « L'Autorité palestinienne devra être souveraine à Gaza pendant cette phase cruciale de reconstruction. » Après avoir prôné l'optimisation du rôle du Quatuor, M. Churkin a attiré l'attention sur les conséquences des ingérences étrangères dans la région, en citant la situation en Libye et en Syrie. « En Iraq, l'« État islamique » nous rappelle que les attaques américaines contre cet État ont provoqué et réveillé de périlleux antagonismes interethniques et religieux. » « Les frappes aériennes contre l'« État islamique » sur le territoire syrien ont été menées sans accord préalable des autorités syriennes, et l'appui militaire des États-Unis aux positions prétendument modérées nous inquiète, tant, sur le terrain, opposition modérée et extrémistes sont désormais impossibles à distinguer », a encore déclaré l'Ambassadeur Churkin.

M. GARY QUINLAN (<u>Australie</u>) a tout d'abord exhorté les Palestiniens et les Israéliens à renouveler leurs efforts en vue de la réalisation de la solution à deux États. « Les deux parties doivent d'abstenir de toute action unilatérale qui saperaient les perspectives d'un retour à la table des négociations », a-t-il affirmé.

Le délégué a ensuite indiqué que son pays prenait toute sa part dans le combat mené contre l'EIIL, avec notamment le déploiement d'appareils militaires. « L'Australie va également déployer une équipe des opérations spéciales chargée de conseiller les Forces de sécurité iraquiennes ». M. Quinlan a ajouté que son pays avait pris des mesures législatives visant à faciliter la poursuite des combattants étrangers et à empêcher que les personnes voulant quitter l'Australie pour combattre dans des conflits armés ne le fassent. « La pleine mise en œuvre de la résolution 2178 est cruciale. »

Le régime de Bashar Al-Assad est, en grande partie, responsable du désordre et de la violence qui a facilité l'avènement d'EIIL. « Le peuple syrien mérite un meilleur choix que celui entre le régime Al-Assad et l'EIIL », a-t-il affirmé. En outre, il a condamné l'emploi du chlore en tant qu'arme par les Forces armées syriennes.

Enfin, le délégué australien a exhorté la communauté internationale à appuyer le Liban dans les nombreux défis que ce pays doit relever, en particulier le fardeau que constitue l'accueil sur son sol de plus de 1,2 million de réfugiés syriens.

M. JOON OH (République de Corée) s'est félicité lui aussi du mécanisme tripartite de reconstruction agréé par les Nations Unies, Israël et la Palestine, ainsi que par les résultats de la dernière Conférence des donateurs sur la reconstruction de Gaza. À cette occasion, la République de Corée a promis deux millions à l'appui du redressement économique du territoire, a-t-il précisé. Le représentant a toutefois exprimé sa vive préoccupation devant la récurrence des violences au Moyen-Orient. Il a prévenu des risques de radicalisation qui pourraient restreindre l'accès aux secours d'urgence comme l'aide alimentaire et les médicaments à Gaza. Dans ce contexte, des efforts supplémentaires sont nécessaires, notamment en faveur de la reprise des pourparlers directs entre les parties. Après avoir lancé un appel à toutes les parties au conflit, la délégation a indiqué qu'elle attendait les conclusions de la prochaine réunion du Quatuor pour le Moyen-Orient, prévue à Bruxelles. S'agissant de la Syrie, elle s'est dite inquiète du sort des civils kurdes assiégés à Kobani. M. Joon a également dénoncé les bombardements qui se poursuivent en Syrie, malgré les interdictions du Conseil de sécurité, clairement énoncées dans sa résolution 2139. En outre, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a confirmé que le gaz de chlore avait été utilisé comme arme de querre, a-t-il déploré. Enfin, le représentant a souhaité que le Liban puisse rapidement élire un président de la République afin de sortir de l'impasse politique dans laquelle le pays se trouve.

Prenant acte des destructions massives dont Gaza a récemment été victime et saluant la signature d'un accord de cessez-le-feu le 26 août dernier, M. FRANCOIS DELATTRE (<u>France</u>) a appelé à prendre des mesures allant dans le sens d'une solution durable à Gaza.

S'il a salué la tenue de la Conférence du Caire, avec l'annonce d'une mobilisation de 5,4 milliards de dollars, le représentant a toutefois regretté que les auteurs mêmes des destructions ne soient pas sollicités financièrement pour prendre part à la reconstruction de Gaza. M. Delattre a rappelé la nécessité de conclure un accord de paix durable afin d'obtenir une levée complète du blocus israélien et une réponse aux préoccupations sécuritaires légitimes d'Israël.

Constatant l'impasse du processus de paix et l'absence d'horizon politique pour les palestiniens, M. Delattre a regretté que l'accélération de la colonisation israélienne, notamment à Jérusalem-Est, rende l'émergence d'un État palestinien plus difficile sur le terrain.

Prenant acte de la montée récente des tensions sur l'esplanade des mosquées, la France, a-t-il ajouté, rappelle son attachement à la liberté d'accès aux lieux saints pour toutes les religions et souligne que toute remise en cause du statut quo sur ce site serait porteuse de risques de déstabilisation importants.

Le moment est venu de mettre en œuvre la solution à deux États avant qu'il ne soit trop tard, a ajouté le représentant, en précisant que sans paramètres clairs et un calendrier de travail, les négociations ne mèneront à rien. À cet égard, M. Delattre a appelé le Conseil de sécurité à

prendre les actions nécessaires pour fixer un cadre à la négociation. Tout en rappelant le rôle déterminant des États-Unis dans la tenue des négociations, mais aussi de l'Europe et de la Ligue des États arabes, le représentant a déclaré que, sans avancées rapides, « il nous faudra bien, à un moment, reconnaître l'État palestinien ».

Face à l'émergence du fléau terroriste régional qui s'étend en Iraq et au Liban, en passant par la Syrie, M. Delattre a appelé à une mobilisation sans précédent de la communauté internationale, notamment pour soutenir l'Iraq dans sa lutte contre Daesh, à l'amplification de l'assistance humanitaire et des efforts de construction et à la coordination de la lutte contre Daesh en matière d'appui militaire.

En Syrie, le représentant a précisé qu'il était nécessaire, à moyen terme, d'élaborer une réponse politique à la crise, et dans l'immédiat, de réduire les capacités de Daesh, dont l'est syrien est la base arrière.

Au Liban, où la situation s'est nettement dégradée, M. Delattre a exhorté le Conseil de sécurité à agir afin de soutenir le pays de manière urgente pour obtenir l'élection d'un nouveau Président, renforcer et accélérer le soutien aux Forces armées libanaises, et amplifier le soutien économique et financier afin de renforcer les institutions et infrastructures au Liban.

En conclusion, le représentant s'est inquiété de la situation de la Libye, en priant le Conseil de rester mobilisé et uni afin de répondre aux deux grands défis majeurs que sont celui de la transition politique et du terrorisme.

Mme SYLVIE LUCAS (<u>Luxembourg</u>) a jugé que l'heure au Moyen-Orient n'était plus à la répétition des processus stériles, des négociations perpétuelles qui n'aboutissent à rien. « Il nous incombe de tirer les leçons du passé. » Elle a donc plaidé pour prendre des mesures audacieuses et concrètes afin de parvenir à la mise en œuvre de la solution à deux États « avant que d'autres ne prennent de nouvelles mesures qui rendent cette solution impossible ». Elle a condamné la récente décision des autorités israéliennes d'approuver les plans de construction de 2 610 logements à Givat Hamatos. « Si elle était maintenue, cette décision confirmerait notre doute sur l'engagement d'Israël en faveur d'une solution négociée avec les Palestiniens. »

Détaillant ensuite les pertes en vies humaines et les destructions causées par le conflit en Syrie, Mme Lucas a indiqué que les récents progrès enregistrés dans le domaine humanitaire faciliteront la tâche à ceux qui recherchent une solution politique au conflit, « seule issue possible à ce conflit ». « Une telle solution passe par une transition politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, en droite ligne avec le Communiqué de Genève de juin 2012. »

Enfin, la représentante du Luxembourg s'est dite gravement préoccupée par les conclusions du rapport de la mission d'établissement des faits de l'OIAC paru le 10 septembre dernier, selon lesquelles les Forces armées syriennes avaient utilisé un produit chimique toxique, en l'occurrence du chlore, contre des villages dans le nord de la Syrie. « Le Conseil de sécurité ne saurait tolérer que des violations de la résolution 2118 soient passées sous silence », a-t-elle dit avant de conclure.

M. MAHAMAT ZENE CHERIF (<u>Tchad</u>) a salué les promesses d'engagements des donateurs pour contribuer aux efforts de reconstruction de Gaza. « Toutefois, la communauté internationale doit fixer des garde-fous pour éviter que les agressions deviennent un phénomène récurrent annulant tout effort de paix », a-t-il ajouté, en appelant à rompre définitivement avec « la logique de la destruction-reconstruction ». « S'il est important de mettre fin au blocus de Gaza, il faut, au-delà, mettre fin à l'occupation israélienne qui n'a que trop duré ». « Israël continue de méconnaître les droits des palestiniens en ne respectant pas ses engagements internationaux », a souligné M. Cherif, pour qui la communauté internationale doit maintenant explorer d'autres options afin de ramener Israël à la raison.

Israël doit renoncer à son intransigeance et accepter une feuille de route politique relançant la solution à deux États, « la seule viable ». Si cette solution échoue, il faudra, à terme, que la communauté internationale reconnaisse l'État palestinien pour protéger les droits des Palestiniens et assurer leur sécurité. Le représentant a estimé que la reconnaissance de l'État de Palestine par les parlements britannique et suédois était un pas dans la bonne direction « pour mettre fin à l'injustice faite depuis six décennies au peuple palestinien ».

M. CRISTIÁN BARROS MELET (<u>Chili</u>) a rappelé qu'en 2011, son pays avait reconnu l'État de Palestine. « Puis lors des différentes opérations militaires dans Gaza, nous avons condamné les tirs de roquettes par le Hamas, de même que l'usage disproportionné de la force par Israël. » « Un cessez-le-feu ne doit pas ramener la situation au statu quo. » « Seule une reprise immédiate des négociations peut permettre de parvenir à un accord mutuel », a-t-il estimé, en soulignant que les menaces du Hamas à l'encontre des civils israéliens doivent cesser et qu'Israël doit mettre un terme à la construction des colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé et lever le blocus à Gaza. Pour M. Melet, le Quatuor a un rôle à jouer pour éloigner les tenants d'une solution extrême. Le représentant chilien a par ailleurs appuyé les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, qui doit persévérer dans sa démarche afin que soit trouvée une issue politique à la crise.

M. OLIVIER NDUHUNGIREHE (<u>Rwanda</u>) a reconnu que la situation dans de nombreuses régions du Moyen-Orient était délicate, voire intenable. Les belligérants doivent donc comprendre qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, a-t-il dit. Il est essentiel pour les dirigeants de Tel-Aviv et de Ramallah, avec le soutien de l'ONU et du Quatuor pour le Moyen-

Orient, d'orienter les pourparlers vers une solution à deux États, a insisté le représentant, pour qui toute action unilatérale ne pourrait qu'exacerber les tensions actuelles, notamment en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. S'agissant de Gaza, M. Nduhungirehe s'est félicité des résultats de la Conférence des donateurs pour la reconstruction, lesquels, a-t-il dit, ont dépassé toutes les espérances. Il a également salué l'accord trilatéral conclu par Israël, la Palestine et l'ONU, qui confie à l'Autorité palestinienne un rôle de chef de file dans la reconstruction, « à condition toutefois que les matériaux ne soient pas détournés à d'autres fins ».

Passant ensuite à la situation en Syrie, le représentant a regretté que l'escalade militaire se poursuive. Il a appelé les parties à reprendre les pourparlers de Genève II, en soulignant toutefois qu'aucune négociation ne saurait être envisagée avec des groupes terroristes. Dénonçant les agissements de *l'État* islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), M. Nduhungirehe a affirmé que la lutte pour protéger la population de Kobani devrait être « notre responsabilité commune ». Avant de conclure, il s'est dit préoccupé par la situation au Liban, en regrettant qu'à ce jour, le Président de la République n'ait pas été désigné.

M. SHEN BO (Chine) a déclaré qu'Israéliens et Palestiniens devraient travailler, de concert et sous l'égide des Nations Unies, à la paix qui, a-t-il rappelé, exige la bonne volonté des deux parties. Pour Israël, cela doit passer par l'arrêt des colonies de peuplement, la libération des prisonniers politiques palestiniens et la levée du blocus imposé à Gaza. De leur côté, les factions palestiniennes doivent redoubler d'efforts pour maintenir leur unité. En outre, la reconstruction doit demeurer une priorité pour Gaza, a affirmé le représentant, qui a espéré qu'Israël coopèrerait pour faciliter l'accès des matériaux de construction dans le territoire. Le Conseil de sécurité, pour sa part, doit appeler les parties à maintenir le cessez-le-feu, a ajouté le représentant de la Chine, qui s'est félicité du projet de résolution que la Ligue des États arabes a fait circuler. La Chine est un fervent partisan de la paix israélo-palestinienne, comme en témoignent ses efforts diplomatiques en ce sens et les contributions humanitaires faites par son pays, a-t-il rappelé.

Mme JOY OGWU (Nigéria) a salué le rôle de l'ONU dans l'élaboration d'un cadre de reconstruction de Gaza. « Nous devons saisir toutes les occasions pour relancer le processus de paix », a-t-elle ajouté, en soulignant que seul le dialogue permettrait de trouver une solution viable pour régler « une fois pour toutes » la question de Palestine. La représentante a ensuite estimé que le cessez-le-feu obtenu grâce à la médiation égyptienne devrait être l'occasion de reprendre les négociations directes entre les parties israélienne et palestinienne. Concernant la Syrie, Mme Ogwu a salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2118 (2014) du Conseil de sécurité relative au démantèlement des arsenaux chimiques.

« Le Conseil doit maintenant se concentrer sur le volet politique de la crise syrienne », a-t-elle souligné, jugeant encourageante la nomination de M. Staffan de Mistura en tant qu'Envoyé

spécial du Secrétaire général. « Les négociations doivent se poursuivre dans le cadre du Communiqué de Genève », a encore insisté M. Ogwu. S'agissant de la situation au Liban, elle s'est dite inquiète de la montée en puissance des milices armées, qui menacent la souveraineté du pays. Les autorités libanaises doivent afficher la volonté politique nécessaire pour sortir de la paralysie politique actuelle et désigner un successeur au Président Sleiman, a-t-elle ainsi dit.

Face à la montée des violences sans précédent causées par les agissements cruels de groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, seule une réponse coordonnée et globale permettra de venir à bout de ce fléau, a estimé Mme NIDA JAKUBONE (<u>Lituanie</u>). Toutes les voies de financement et d'approvisionnement en armes de l'« État islamique » doivent être coupées, a poursuivi la représentante, en ajoutant qu'une attention toute particulière doit être portée au problème des combattants terroristes venus de l'étranger, auteurs des actes les plus répréhensibles et barbares.

Soulignant la nécessité de soutenir le Gouvernement iraquien récemment élu, affaibli par l'« État islamique », la représentante lituanienne a également appelé les parties au conflit à garantir la sécurité des populations civiles fuyant les violences ainsi qu'un accès à l'aide humanitaire. L'intensité des combats pour le contrôle de la ville de Kobani est devenue le symbole de la résistance à l'« État islamique », mais elle a également mis en évidence le refus des autorités syriennes de combattre l'« État islamique », a estimé Mme Jakubone, qui a rappelé l'ampleur de la situation humanitaire dans la région et des crimes contre l'humanité dont elle est le cadre.

Soulignant les déstabilisations dont sont également victimes d'autres pays de la région en raison de la montée de l'extrémisme et des groupes terroristes, la représentante a exprimé son soutien au Gouvernement libanais et a exhorté le Conseil à prendre des sanctions contre ceux qui tentent de compromettre la paix, la stabilité et la sécurité au Yémen.

S'agissant de la question du conflit israélo-palestinien, la représentante a salué les initiatives de l'Égypte et de la Norvège concernant l'organisation d'une conférence sur la reconstruction de Gaza. Appelant de ses vœux à une solution à deux États, Mme Jakubone a encouragé les autorités israéliennes à lever les restrictions au développement économique et social de Gaza, particulièrement celles pesant sur la mobilité et l'accès des personnes. Tout en saluant l'adoption d'un Accord tripartite sur le mécanisme de reconstruction, Mme Jakubone a mis en garde les parties au conflit contre la récente montée des tensions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et a appelé Israël à mettre un terme à sa politique de colonisation dans ces territoires.

Rappelant que l'attention de la communauté internationale se focalisait sur la campagne militaire de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Iraq et en Syrie, Mme Perceval (<u>Argentine</u>) a regretté que la crise syrienne soit reléguée au second plan. Tout comme en Iraq, la formation d'un

nouveau gouvernement inclusif est une priorité pour freiner les avancées de l'extrémisme, a ajouté la représentante, en précisant que sans paix en Syrie, il n'y aura pas de paix dans la région et l'expansion de l'« État islamique » se poursuivra. Mme Perceval a réaffirmé que toute action visant à combattre l'« État islamique » doit être prise en conformité avec les règles du droit international et les droits de l'homme.

S'agissant des violences extrêmes et dévastations sans précédent dont Gaza a été récemment victime, la représentant a réaffirmé l'engagement de son pays pour la reconstruction de Gaza et l'envoi d'une aide humanitaire appropriée. Il est également indispensable d'en terminer avec ce cycle destructeur et néfaste de la violence, s'est indignée Mme Perceval, en ajoutant qu'il est désormais nécessaire de trouver une solution durable au-delà de solutions à court terme. Les habitants de Gaza ont non seulement besoin d'aide humanitaire, de bois, de briques, mais également de liberté, a-t-elle rappelé. C'est pourquoi il faut mettre fin à 45 années d'occupation illégale.

Déclarant que dignité et occupation étaient deux notions incompatibles, Mme Perceval a appelé les États à aller plus loin que ce qui a été fait jusqu'ici. Il ne suffit pas de pleurer face aux massacres de civils ou de condamner les actions des colons israéliens extrémistes, a poursuivi la représentante. Précisant que toutes les tentatives de négociations des 20 dernières années ont échouées, Mme Perceval a cependant précisé qu'elles avaient permis de définir un ensemble de critères et paramètres définissant les contours d'une solution à deux États.

Rappelant le droit de la Palestine à l'indépendance et celui d'Israël à vivre en paix et en sécurité, Mme Perceval a appuyé l'initiative du Président palestinien, soutenue par la Ligue des États arabes, priant le Conseil de sécurité d'adopter une résolution définissant des modalités claires et des paramètres objectifs pour mettre fin à l'occupation israélienne.

M. NAWAF SALAM (<u>Liban</u>) a rappelé le bilan très lourd de l'attaque sauvage commise par Israël à Gaza l'été dernier. Il a souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit, avant d'accuser le Conseil de sécurité de passivité face aux exactions commises par les Israéliens. Il faut mettre un terme à l'occupation israélienne, a-t-il insisté. Le représentant a ensuite salué la décision de principe de la Suède de reconnaître l'« État de Palestine ». Il faudrait renforcer les capacités de l'armée libanaise, afin qu'elle puisse assister la FINUL dans l'exécution de ses tâches, a estimé par ailleurs le représentant du Liban.

Chaque jour, 2 500 réfugiés syriens arrivent au Liban, a-t-il ensuite affirmé, en prévenant que le conflit en Syrie présentait de graves menaces pour la stabilité du Liban. Il a demandé à la communauté internationale d'assister son pays pour faire face à la présence sur le sol libanais de 1,2 million de réfugiés syriens. La situation humanitaire grave des réfugiés syriens exige des

efforts soutenus de la part de la communauté internationale pour y remédier, a-t-il dit avant de conclure.

Prenant acte des destructions tragiques et sans précédent dont Gaza a récemment été victime, M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a regretté l'incapacité de la communauté internationale de peser efficacement sur le conflit israélo-palestinien.

Face à cette situation, les solutions à la question palestinienne, à savoir la création d'un État palestinien indépendant sur les bases des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, semblent de plus en plus irréalisables sur le terrain, a regretté le représentant.

La guerre contre Gaza, avec tous les prétextes de légitime défense qui l'ont accompagnée de la part des autorités israéliennes, prouve une fois de plus que les actions militaires ne contribuent nullement à rétablir la paix.

Un processus politique visant la création d'un État palestinien est l'unique issue acceptable au conflit, a affirmé M. Aboulatta. Cependant, un tel processus est mis à mal par l'intensification de la politique israélienne de colonisation, a regretté le représentant, en ajoutant que l'augmentation du nombre de colonies de peuplement menace de démembrer le Territoire palestinien. Aussi, le représentant a-t-il appuyé l'initiative du Président palestinien, en appelant le Conseil de sécurité à définir des échéances précises concernant la fin de la colonisation.

Soulignant le rôle que joue l'Égypte en faveur d'un règlement du conflit, le représentant a appelé Israël à mettre un terme à ce conflit. L'Égypte soutient les aspirations du peuple palestinien, a-t-il assuré, en se félicitant de la tenue de la Conférence pour la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue au Caire le 12 octobre dernier. Le représentant a appelé en conclusion le Conseil à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la colonisation et à jeter les bases d'un État palestinien indépendant.

M. SABRI BOUKADOUM (Algérie) a salué le succès de la Conférence du Caire pour le financement de l'assistance humanitaire avec la formulation de promesses de dons à hauteur de 5,5 milliards de dollars. L'Algérie, a-t-il indiqué, a proposé 25 millions d'aide supplémentaires. Le représentant a ensuite qualifié le statu quo à Gaza d'intenable et de destructeur et appelé à un règlement définitif du conflit. Les agissements d'Israël entravent la recherche d'un tel règlement et constituent une violation du droit international, a-t-il dit, en avertissant que la solution à deux États pourrait bien devenir impraticable. « Il serait insensé de penser que quiconque puisse profiter de la situation actuelle ». En conclusion, le délégué de l'Algérie a appelé de ses vœux l'établissement d'un calendrier pour mettre fin à l'occupation israélienne, seule mesure qui puisse, selon lui, protéger les populations palestiniennes sur le long terme.

Mme MÓNICA BOLAÑOS PÉREZ (<u>Guatemala</u>) a souligné que la réussite de la reconstruction de Gaza allait nécessiter une base politique solide. Elle a salué, à cet égard, l'accord auquel sont parvenues, le 25 septembre dernier au Caire, les parties concernées et qui sont maintenant tenues d'en assurer la pleine mise en œuvre. À son tour, la représentante a considéré que la reconstruction de Gaza ne devait retarder la reprise du processus de paix, laquelle exige la création d'un climat de confiance propice au respect mutuel et aux avancées significatives. Mme Pérez a déclaré que le cessez-le-feu devrait permettre aux pourparlers de reprendre sans délai. En conclusion, elle a rappelé que les récentes violences résultaient, pour l'essentiel, des conséquences de l'occupation « restrictive » israélienne du territoire palestinien. Pour le Guatemala, le retour à une situation de statu quo ne pourra qu'aggraver la situation.

M. BASHAR JA'AFARI (<u>République arabe syrienne</u>) a critiqué le soutien apporté à Israël par certains membres de ce Conseil. Il a déploré que la récupération des terres arabes occupées par Israël, en particulier le Golan syrien, ne fasse pas partie de priorités de la communauté internationale. « Où sont les délégations qui louent les droits de l'homme lorsqu'il s'agit de mettre un terme à l'occupation israélienne ? » s'est-il interrogé. Le délégué a avancé que l'appui apporté par certains pays, y compris Israël, à Al-Qaida, dans la zone de démarcation exposait la vie des soldats de la FNUOD et empêchait cette dernière de s'acquitter de son mandat. Il a mentionné, à ce titre, la récente capture et détention de soldats de la FNUOD par des groupes terroristes.

Le délégué a ensuite déploré que les mises en garde de son gouvernement contre le soutien d'Israël aux groupes terroristes aient été ignorées, ce qui ne fait que faciliter les desseins de ces groupes. Il a également relevé l'implication des services secrets du Qatar dans l'enlèvement des soldats de la FNUOD, avant d'accuser ce pays de payer les rançons, en violation des résolutions pertinentes du Conseil. Il s'agit d'une mascarade visant à masquer le financement du Front el-Nosra, a-t-il affirmé. Le délégué a ensuite appelé de ses vœux le démantèlement de l'alliance formée par la Turquie, le Qatar, l'Arabie saoudite et Israël, qui veut la destruction de la Syrie et l'échec de la cause palestinienne.

Enfin, M. Ja'afari a pointé du doigt les États soutenant les groupes terroristes opérant en Syrie, soulignant que ces États sont les mêmes qui appuient Israël dans ses desseins criminels. « Les alliances formées par les États-Unis et le Royaume-Uni, en dehors du Conseil de sécurité, n'ont apporté que la destruction », a-t-il prévenu.

Prenant acte des destructions massives qu'a récemment subies Gaza et de l'incapacité de la communauté internationale à apaiser le conflit israélo-palestinien, M. ANTONIO DE AGUIAR PATRIOTA (<u>Brésil</u>) a appelé à un changement fondamental de l'approche du Conseil sur la question palestinienne. Saluant le cessez-le-feu obtenu sous les auspices de l'Égypte et la

signature d'un accord tripartite entre Israël, les autorités palestiniennes et l'ONU pour la reconstruction de Gaza, le représentant a toutefois appelé à prendre des mesures plus significatives, autorisant notamment le passage de l'aide humanitaire en Cisjordanie.

Se félicitant de la contribution de son pays à hauteur de 6 000 tonnes de riz et 4 000 tonnes de grains devant être distribués à Gaza par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, M. Patriota a également encouragé les parties à mettre fin à toute violation des droits de l'homme et du droit international.

Le représentant s'est dit profondément préoccupé par la situation humanitaire en Iraq et condamné les exactions commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Tout en se félicitant de l'élection d'un nouveau Gouvernement iraquien, M. Patriota a appelé la communauté internationale à appuyer le pays dans sa lutte contre le terrorisme.

Constatant avec regret la dégradation de la situation humanitaire en Syrie, le représentant a condamné les violations des droits de l'homme perpétrées par les parties au conflit. Après avoir remercié l'Égypte, la Turquie, le Liban et la Jordanie pour leur efforts, en particulier l'accueil de réfugiés syriens, le représentant a rappelé que son pays avait également accueilli 1 500 réfugiés.

Se félicitant de la participation du Brésil à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, M. Patriota a rappelé, avant de conclure, le soutien de son pays au combat du Liban contre les groupes terroristes.

S'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, M. GHOLAMHOSSEIN DEHGHANI (<u>République islamique d'Iran</u>) s'est félicité de la tenue de la Conférence du Caire le 12 octobre dernier pour la reconstruction de Gaza et a réaffirmé le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, au sein d'un État palestinien indépendant sur les bases des frontières de 1967.

Le droit du peuple palestinien à la liberté et aux droits de l'homme se fait attendre depuis trop longtemps, a rappelé M. Dehghani, en soulignant que l'occupation israélienne devait prendre fin. Condamnant fermement l'agression militaire criminelle israélienne contre Gaza, le représentant a regretté que le blocus israélien frêne désormais l'arrivée de l'aide humanitaire et la reconstruction.

M. Dehghani a fermement condamné le blocus israélien, en demandant à Israël d'y mettre fin dans le respect du droit international. Le représentant a également condamné la confiscation de 1 000 acres de terres près de Bethléem et l'établissement de nouveaux colons israéliens à Jérusalem-Est. Ces activités illégales menées par Israël dans les lieux saints en Palestine menacent la solution à deux États. Le représentant a appelé le Conseil de sécurité à jouer le

rôle qui lui revient pour faire cesser les souffrances du peuple palestinien et l'injustice qu'il subit depuis des décennies.

Le Liban continue de souffrir des incursions israéliennes sur son territoire et du viol de son espace aérien, en violation de la souveraineté libanaise et du droit international, a ensuite dénoncé le représentant.

Le Mouvement des pays non alignés s'insurge contre toute modification du statut juridique du Golan syrien occupé par Israël et demande au pays de se retirer du Golan occupé en application des résolutions des Nations Unies, a poursuivi le représentant. Réfutant les allégations sans fondement d'Israël à l'encontre de l'Iran, M. Dehghani a affirmé qu'Israël était la principale source de déstabilisation dans la région et que les agissements du pays contribuaient à la montée du terrorisme dans la région.

Mme SITI HAJJAR ADNIN (<u>Malaisie</u>) a vivement déploré la paralysie du Conseil de sécurité sur le dossier palestinien, ce qui permet à Israël de poursuivre ses agissements illégaux en toute impunité. « Puisque la porte du Conseil est fermée, ce dernier ne doit pas blâmer la Palestine pour essayer d'ouvrir d'autres portes dans le cadre du droit international », a-t-elle dit. Elle a en conséquence salué la décision de la Palestine de rejoindre plusieurs conventions internationales, y compris les quatre conventions de Genève. « Cette décision est un pas dans la bonne direction, afin que la Palestine devienne un membre responsable de la communauté internationale ».

Elle a ensuite apporté le soutien ferme de son pays aux efforts palestiniens en vue de la mise en place d'un calendrier pour mettre fin à l'occupation israélienne. « Nous appelons la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à ne pas fermer cette nouvelle porte », a-t-elle affirmé. En conclusion, la déléguée de la Malaisie a indiqué que son pays avait contribué à hauteur de 1,35 millions de dollars au financement des efforts de reconstruction à Gaza.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a estimé que la Conférence du Caire du 12 octobre dernier avait « lancé un message fort sur la nécessité d'apporter un changement durable et fondamental à Gaza, dans la mesure où le retour au statu quo qui existait avant le conflit n'est pas une option ». L'Autorité palestinienne doit pouvoir assumer ses pleines responsabilités gouvernementales dans la bande de Gaza et le Gouvernement israélien doit lever les restrictions au développement économique et social, particulièrement en matière de mouvement et d'accès. De même, la menace posée à Israël par le Hamas et d'autres groupes militants à Gaza doit cesser. « Tous les groupes terroristes doivent désarmer et être empêchés de se réarmer », a ajouté le délégué.

Afin de permettre la levée de la fermeture des points de passage de la frontière entre Gaza et Israël, l'Union européenne est prête à y déployer des représentants. Elle est prête également « à explorer la possibilité d'appuyer la création d'un lien terrestre pour consolider les liens politiques et économiques entre la Cisjordanie et Gaza, et à analyser la faisabilité d'un lien maritime entre Chypre et Gaza qui pourrait ouvrir Gaza à l'Europe et permettre au peuple de Gaza de débloquer son potentiel socioéconomique », a expliqué M. Mayr-Harting.

Au Caire, l'Union européenne et ses États Membres ont annoncé une contribution totale de 468 millions d'euros pour la reconstruction à Gaza. L'Union européenne partage avec la communauté internationale « un sentiment d'urgence » quant à la nécessité d'accomplir des progrès tangibles vers la solution à deux États, en respectant les paramètres définis par le Conseil de sécurité. M. Mayr-Harting a indiqué que l'Union européenne souhaitait travailler avec les États-Unis et d'autres partenaires sur une initiative visant à relancer les négociations de paix.

Toutefois, a-t-il poursuivi, « l'évolution de la situation sur le terrain rend la perspective d'une solution à deux États de plus en plus insaisissable » et « la réalité d'un seul État ne serait pas compatible avec les aspirations des deux parties ». À cet égard, les États de l'Union européenne déplorent fortement les décisions récentes d'Israël d'approuver des projets relatifs à de nouvelles activités de peuplement à Givas Hamatos et dans le quartier de Silwan à Jérusalem-Est. Ils appellent le Gouvernement d'Israël à faire marche arrière et à mettre fin à sa politique de peuplement en Cisjordanie.

Par ailleurs, M. Mayr-Harting a indiqué que l'Union européenne, très préoccupée par la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie et en Iraq, condamnait sans réserve les attaques, les atrocités, les meurtres et les violations des droits de l'homme perpétrés par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et par d'autres groupes terroristes dans ces deux pays, ainsi que par le régime de Bashar al-Assad en Syrie. « L'Union européenne est déterminée à contribuer à l'effort international entrepris pour vaincre ces groupes terroristes », a-t-il insisté. M. Mayr-Harting a fait remarquer que l'action militaire était nécessaire dans ce contexte, mais qu'elle ne suffisait pas. Elle fait partie d'un effort élargi comprenant des mesures dans les domaines politico-diplomatique, humanitaire et de la communication, et de la lutte contre le terrorisme et le financement du terrorisme.

Hier, a précisé le délégué, l'Union européenne a approuvé de nouvelles sanctions contre le régime Assad. Les efforts internationaux entrepris pour réaliser une transition conduite par les Syriens restent une priorité afin de maintenir l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, tout en préservant son caractère multiethnique et multireligieux. Pour sa part, l'Union continuera à appuyer l'opposition modérée syrienne.

De même, l'Union européenne salue la formation récente du nouveau Gouvernement iraquien et se déclare prête à coopérer avec lui et la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Iraq (UNAMI) pour appuyer des réformes dans les secteurs judiciaire et de la sécurité.

Enfin, M. Mayr-Harting a encouragé les dirigeants libanais à ouvrir la voie sans délai à l'élection d'un nouveau président. En septembre dernier, lors de la réunion du Groupe international d'appui au Liban, a-t-il rappelé, l'Union européenne avait annoncé des contributions supplémentaires de 215 millions d'euros pour répondre aux conséquences du conflit syrien.

La persistance de l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens et son agression militaire inacceptable à l'encontre de Gaza déstabilisent la région et ont des conséquences négatives sur la sécurité internationale, a déclaré M. MOHAMMED ATLASSI (Maroc), en espérant que le cessez-le-feu actuel ouvrira la voie à une paix durable.

Rappelant la participation du Maroc à la Conférence du Caire organisée par l'Égypte pour la reconstruction de Gaza, le représentant a rappelé que la première étape de reconstruction de Gaza doit passer par la levée du blocus israélien, de façon notamment à fournir un accès à l'aide humanitaire. Le Maroc soutient les aspirations du peuple palestinien en faveur d'une solution à deux États sur la base des frontières de 1967, a affirmé M. Atlassi, en condamnant les mesures récentes prises par Israël ayant conduit à une détérioration du conflit. La solution à deux États est la seule solution viable pour le conflit israélo-palestinien, a déclaré le représentant.

La communauté internationale doit également œuvrer pour mettre fin à la crise syrienne qui s'aggrave de jour en jour, s'est inquiété M. Atlassi, en assurant que le Maroc était disposé à fournir une assistance humanitaire accrue au peuple syrien, dans le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Le représentant a également réaffirmé l'importance de respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban et s'est félicité des efforts entrepris par le Gouvernement libanais dans ce sens.

La situation au Yémen s'est à nouveau dégradée, a regretté le représentant, qui a appelé les parties concernées à mettre fin aux tensions dans le pays.

Constatant la montée en puissance de l'État islamique d'Iraq et du Levant, le représentant a condamné le terrorisme sous toutes ses formes, en appelant toutefois la communauté internationale à ne pas stigmatiser une religion particulière sur la base de ces évènements récents.

M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) a estimé que la reconstruction de Gaza serait impossible sans l'ouverture des frontières et que le développement économique et social du territoire palestinien devait être facilité par Israël. Il a demandé à Israël d'apporter des contributions significatives aux efforts de reconstruction d'un territoire où la population, « enfermée », vit dans la pauvreté et la misère. M. Pedersen a par ailleurs appelé le Conseil de sécurité à jouer un rôle de leadership pour assurer la mise en œuvre des mesures visant à stabiliser la région après les confrontions sanglantes de l'été dernier et, au-delà, afin de relancer le processus de paix sur des bases crédibles. Abordant la situation en Syrie et en Iraq, il a prôné la constitution et le renforcement d'un front uni face à l'État islamique d'Iraq et du Levant, en ajoutant lui aussi que seule une solution politique permettra d'établir une paix durable entre les deux parties. Il a assuré les délégations que la Norvège continuerait à apporter un appui actif aux efforts militaires « mais aussi humanitaires » engagés actuellement par la communauté internationale en Iraq.

Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (<u>Qatar</u>) a indiqué qu'une solution provisoire n'était pas acceptable au Moyen-Orient. Le Conseil doit assumer sa responsabilité juridique et morale et adopter une résolution obligeant Israël à mettre un terme à son occupation des terres palestiniennes. Elle a plaidé pour l'adoption de mesures novatrices pour la réalisation de la solution à deux États, avant d'appeler au retrait par Israël de toutes les terres arabes occupées. « Le Qatar joue un rôle positif au Moyen-Orient », a-t-elle tenu à préciser. Elle a indiqué, à ce titre, que son pays verserait un milliard de dollars pour la reconstruction de Gaza et appuyait l'unité du Gouvernement palestinien.

En ce qui concerne la situation en Syrie, la représentante a affirmé que les crimes commis par le régime syrien avaient créé un terreau favorable pour les activités conduites par les groupes terroristes. La crise des réfugiés syriens est l'une des plus graves au monde, a-t-elle conclu, en appelant à redoubler d'efforts pour y remédier.

Tout en se félicitant des 200 millions de dollars que s'est engagé à offrir son pays pour la reconstruction de Gaza ainsi que de l'aide turque pour la construction d'un hôpital et d'infrastructures en eau et électricité sur le territoire, M. Y. HALIT ÇEVIK (<u>Turquie</u>) a déclaré qu'il était nécessaire de prévenir ce genre de catastrophe à l'avenir, notamment en redoublant d'efforts pour instaurer une paix durable. À ce titre, le représentant a rappelé l'appui de son pays en faveur d'une solution à deux États sur la base des frontières de 1967. Tout en exhortant Israël à mettre un terme à son occupation et à ses activités de colonisation illégales dans le territoire palestinien, M. Cevik a appelé la communauté internationale à reconnaitre l'État palestinien.

Extrêmement préoccupé par la montée des tensions dans la région et l'intensification des conflits en cours dans des pays voisins, le représentant de la Turquie a déclaré que son gouvernement avait pris les mesures nécessaires pour faire face à une déstabilisation éventuelle résultant des

crises syrienne et iraquienne. Les autorités turques ont ainsi pris toutes les mesures nécessaires pour se prévenir de la menace terroriste et des agissements de groupes extrémistes, en particulier le renforcement du contrôle des frontières. Le représentant a par ailleurs appelé le Conseil de sécurité à ne pas se dessaisir du dossier concernant la destruction du potentiel militaire chimique de la Syrie et lui a demandé de rester vigilant sur la question.

Concernant la crise syrienne, en particulier, M. Cevik a insisté sur la nécessité de garantir un transfert de pouvoir à la faveur d'un gouvernement légitime dans le pays et de constituer un parlement formé à la suite d'élections libres et régulières. Face à l'afflux récent de près de 1,5 million de réfugiés syriens en Turquie, le représentant a exhorté la communauté internationale à partager ce fardeau. En conclusion, le représentant a rappelé l'attachement de son pays à la paix et la sécurité au Moyen-Orient, ainsi que son appui à la cause palestinienne.

M. MANSOUR AYYAD SH A ALOTAIBI (<u>Koweït</u>) a déploré les actions provocatrices d'Israël qui, a-t-il dit, sapent toute initiative visant à l'instauration d'une paix durable dans la région. Il faut fixer une échéance pour mettre un terme à l'occupation par Israël des terres palestiniennes, a-t-il insisté, avant d'exhorter Israël à cesser sa politique de judaïsation de Jérusalem-Est. Il a également appuyé l'idée d'une protection internationale du peuple palestinien.

Les résultats positifs enregistrés lors de la récente Conférence du Caire doivent maintenant se traduire dans les faits, a-t-il estimé. Il a également exhorté les États qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de la Palestine, comme vient de le faire la Suède. Enfin, le délégué a réaffirmé l'engagement du Koweït à se tenir aux côtés du Liban pour préserver la sécurité et l'intégrité de ce pays.

M. FODÉ SECK, <u>Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien</u>, s'est dit consterné d'avoir entendu Israël annoncer de nouveaux projets d'implantation de colonies et d'annexion de terres à l'extérieur des frontières de 1967. Le Comité appelle à la levée immédiate du blocus de Gaza par la puissance occupante, a-t-il déclaré ensuite. Le Comité se félicite de la générosité dont la communauté internationale a fait preuve en s'engageant à verser 5,4 milliards de dollars pour contribuer à la reconstruction de Gaza et répondre aux besoins quotidiens du peuple palestinien.

Après avoir salué la mise en place du gouvernement de consensus national à Gaza, M. Seck a estimé que la décision du Gouvernement israélien de faciliter l'accès des ministres palestiniens à Gaza depuis la Cisjordanie représentait « un pas dans la bonne direction ». Le Comité accueille également avec satisfaction la décision du nouveau Gouvernement suédois de reconnaître l'État de Palestine et apprécie à sa juste valeur les engagements du Gouvernement français. Associées au vote du Parlement britannique réclamant la reconnaissance de la

Palestine, ces décisions ont donné un nouvel élan au mouvement qui appuie les droits du peuple palestinien.

Au regard de la situation volatile et de l'ampleur des défis, « la solution à deux États semble de plus en plus remise en cause par une opinion internationale qui doute de sa viabilité », a constaté M. Seck. Le Comité qu'il préside ne peut pas s'accommoder du statu quo qui consacrerait le fait accompli de l'occupation et la négation des droits fondamentaux du peuple palestinien.

Rappelant les principes régissant le plan de partage de la Palestine, approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU en 1947, dans sa résolution 181, Mme LOIS M. YOUNG (<u>Belize</u>) a regretté que 66 ans plus tard, le conflit israélo-palestinien soit une réalité toujours plus menaçante.

Le bombardement de Gaza par les Forces armées israéliennes entre les mois de juin et août derniers, qui constitue un usage disproportionné de la force, a coûté la vie à plus de 2 000 victimes palestiniennes et la destruction de nombreuses infrastructures clefs est une situation intolérable, s'est indigné la représentante. L'oppression et le déplacement de la population palestinienne par l'État d'Israël se traduiront nécessairement par une résistance implacable de la part des Palestiniens, a mis en garde Mme Young, au même titre, a-t-elle ajouté, que l'oppression et le déplacement du peuple juif par le passé avaient donné lieu à une résistance implacable de la part de ce dernier.

Rappelant que le Gouvernement suédois récemment élu avait exprimé son intention de reconnaître la Palestine en tant qu'État et que le Parlement britannique s'était, pour sa part, déclaré en faveur de l'établissement de relations diplomatiques avec les autorités palestiniennes, la représentante en a conclu que le climat politique concernant le conflit était en train de changer. Aussi, Mme Young a-t-elle exhorté le Conseil de sécurité à prendre en considération le récent appel du Président palestinien, Mahmoud Abbas, à définir une date limite pour mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Des mesures devraient également être prises par le Conseil afin de faciliter l'envoi d'aide humanitaire à Gaza, a ajouté la représentante.

Exhortant les membres du Conseil à travailler de concert avec les États-Unis pour relancer les négociations de paix, Mme Young a rappelé en conclusion les principales problématiques qu'il conviendra de régler lors de ces négociations, à savoir l'établissement de frontières entre deux États sur la base des frontières de 1967, le respect de la sécurité, le règlement de la question des réfugiés et le partage de la ville de Jérusalem.

M. MOHAMED KHALED KHIARI (<u>Tunisie</u>) a déploré les destructions faites à Gaza lors du conflit qui a opposé Israël et le Hamas, et que le Secrétaire général a pu constater dans le cadre de sa visite officielle. Il s'est également dit alarmé par les tensions constatées ces jours-ci sur

l'esplanade des Mosquées, où les forces de défense israéliennes ont limité l'accès des Palestiniens. Le représentant s'est ensuite insurgé contre l'occupation du Territoire palestinien, qui constitue une violation flagrante du droit international. Les vexations quotidiennes qu'endurent les Palestiniens de la part des forces israéliennes doivent cesser, a-t-il insisté. La Tunisie, qui juge inacceptable le maintien de cette situation, estime qu'il est temps que le Conseil de sécurité et la communauté internationale prennent les mesures nécessaires pour faire respecter le droit international et parvenir à une solution à deux États. Le représentant a ensuite appuyé les demandes de l'Autorité palestinienne de fixer un calendrier au retrait de la « le représentant a dit attendre avec impatience les conclusions de l'enquête de la Commission indépendante mandatée par l'ONU et demandé la levée de toutes les restrictions imposées par Israël à Gaza.

M. FREDERICK MUSIIWA MAKAMURE SHAVA (Zimbabwe) a affirmé que l'impunité d'Israël était permise par la protection que ce dernier État reçoit de la part de certains membres du Conseil. L'indulgence de la communauté internationale vis-à-vis de cet État a nourri l'idée qu'Israël est au-dessus du droit, a-t-il déploré. Le délégué a ensuite souligné l'importance de s'attaquer aux causes profondes du conflit afin qu'une paix durable s'instaure entre Palestiniens et Israéliens.

Il a trouvé ironique que certains des États membres ayant joué un rôle de premier plan dans la mobilisation des fonds destinés à la reconstruction de Gaza soient les mêmes qui ont tacitement donné leur accord à la campagne de destruction massive menée par Israël. Enfin, le délégué a assuré que son pays soutenait le plan de paix proposé par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui vise la négociation de la solution à deux États selon un calendrier bien défini.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a déclaré que le succès de la récente Conférence du Caire sur la reconstruction de Gaza ne devrait pas masquer la cause profonde du problème qui est la poursuite de l'occupation israélienne. « À cet égard, la position de la communauté internationale est très claire: le statu quo ante est inacceptable. L'occupation doit prendre fin immédiatement », a-t-il insisté. Il est grand temps, selon lui, que le Conseil de sécurité réponde à la demande du Gouvernement de Palestine de fixer une date butoir pour qu'Israël mette fin à son occupation.

En outre, M. Percaya a déploré la profanation par Israël de sites religieux, comme la mosquée Al-Aqsa la semaine dernière. C'est une raison de plus pour appuyer la proposition de placer la Palestine sous protection des Nations Unies, a-t-il dit. L'Indonésie espère également que la commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme contribuera à faire cesser la culture d'impunité d'Israël. Elle encourage fortement la réconciliation nationale palestinienne, a ajouté son représentant.

M. BERNARDITO CLEOPAS AUZA, <u>Observateur permanent du Saint-Siège</u>, a expliqué que le Pape François avait intensifié ses efforts pour encourager des négociations au Moyen-Orient et qu'il avait appelé toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Pour lui, « la paix doit être recherchée à travers des accords négociés et non pas à travers des choix unilatéraux imposés par la force ».

S'agissant de la question israélo-palestinienne, le Saint-Siège réaffirme son appui pour la solution à deux États. Face aux violations graves des droits de l'homme perpétrées en Iraq et en Syrie par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), M. Auza a demandé aux organes compétents des Nations Unies d'agir « afin de prévenir de nouveaux génocides » et d'assister le nombre croissant de réfugiés. Le Saint-Siège demande en particulier que soient protégés les groupes ethniques et religieux, y compris les communautés chrétiennes, qui font l'objet d'attaques spécifiques.

En conclusion, a dit l'Observateur, le Saint-Siège prie tous les responsables religieux de la région et du monde entier à « jouer un rôle de chefs de file dans la promotion du dialogue interreligieux et interculturel, en dénonçant promptement l'utilisation de la religion pour justifier la violence ».

M. MASOOD KHAN (<u>Pakistan</u>) a déploré les tensions persistantes autour de l'esplanade des mosquées, comme les destructions et pertes de vies provoquées par l'« assaut » israélien lancé contre Gaza. Il s'est ensuite félicité de la reconnaissance récente, par les Parlements de la Suède et du Royaume-Uni, de la Palestine en tant qu'État, ce qui ne peut que faire renaître, selon lui, « une lueur d'espoir » chez les Palestiniens. Le représentant s'est en outre déclaré préoccupé par le fait que la communauté internationale devait maintenant contrecarrer une nouvelle menace, l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). C'est une situation, a-t-il dit, qui exige un règlement du conflit syrien, dans les meilleurs délais. « S'il avait été mis fin à ce conflit il y a deux ans, jamais cette organisation terroriste ne serait montée en puissance », a fait observer le représentant. Avant de conclure, il a estimé que c'est le règlement du conflit israélo-palestinien qui serait porteur d'espoir pour l'ensemble du Moyen-Orient.

M. WILFRIED I. EMVULA (Namibie) a réitéré la position de principe de son gouvernement, qui considère que la campagne ininterrompue d'activités de colonies de peuplement menace la continuité et l'intégrité territoriale du territoire palestinien et compromet la possibilité même d'une solution à deux États. Il a également estimé qu'il était temps qu'Israël se voit sommée de mettre fin à ses activités illégales et s'engage enfin au service de la paix. Pour lui, « le Conseil de sécurité le premier a le devoir ne de plus tolérer les violations du droit international de la Puissance occupante ». La Namibie appelle les membres du Conseil à appuyer pleinement l'initiative palestinienne de faire adopter par le Conseil de sécurité une résolution fixant une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne, a-t-il ajouté. Le représentant a aussi

prôné l'établissement sans délai d'un comité chargé d'enquêter sur les crimes atroces commis par Israël dans le Territoire palestinien occupé.

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) a rappelé que son pays, à plusieurs reprises, avait demandé aux parties au conflit israélo-arabe de reprendre les négociations de paix. « Nous appelons de nouveau Israël à geler ses activités de colonies de peuplement, qui sont illégales en vertu du droit international et entravent les efforts visant la réalisation de la solution à deux États ». « Nous demandons à l'Autorité palestinienne de rester engagée pour renoncer à la violence, reconnaître Israël et s'acquitter de ses obligations en matière de réconciliation nationale », a ajouté le représentant. Pour M. Yoshikawa, l'assistance aux efforts palestiniens pour développer leurs institutions renforce les fondations du processus politique au service de la réalisation de la solution à deux États.

« À cette fin, nous avons consacré d'importantes ressources financières privées », a-t-il souligné avant d'évoquer les actions menées, notamment dans les secteurs du tourisme et de la finance islamique, par les parties à la Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine. Concernant les agissements de l'État islamique d'Iraq et du Levant, il a indiqué que son pays appuyait l'application de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité relatives aux combattants étrangers, « un fléau qui n'épargne pas l'Asie ». S'agissant du volet politique de la crise syrienne, le représentant a salué la nomination de M. Staffan de Mistura en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général, dont les efforts, a-t-il dit, doivent être fondés sur le Communiqué de Genève du 30 juin 2012.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (<u>Nicaragua</u>) a condamné l'agression criminelle qui, en cette Année de solidarité avec le peuple palestinien, a détruit Gaza une fois de plus et traumatisé sa population. En tant que pays en développement, la Palestine a le droit de recevoir une assistance au développement mais, si l'on permet au « cercle vicieux israélien de destruction » de se poursuivre, l'aide de la communauté internationale ne servira qu'à assurer la survie du peuple palestinien. Israël, a déploré la représentante, refuse de négocier de bonne foi, « en se réfugiant derrière la couverture d'impunité qu'un membre permanent du Conseil de sécurité lui a offerte ».

Pour Mme de Chamorro, la paix au Moyen-Orient implique non seulement de résoudre le conflit israélo-palestinien, mais aussi de « libérer les territoires syriens et libanais occupés par Israël ».

S'exprimant au nom de l'<u>Organisation de la coopération islamique (OCI)</u>, M. ABDALLAH Y. AL-MOUALLIMI (<u>Arabie saoudite</u>) a dénoncé les « crimes de guerre » et les « crimes contre l'humanité » qu'auraient commis Israël contre le peuple palestinien de Gaza au cours du conflit qui l'a opposé au Hamas. Il s'est ensuite félicité des résultats obtenus par la Conférence

internationale des donateurs pour la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue en Égypte le 12 octobre dernier. Réaffirmant le caractère « islamique, arabe et palestinien » de Jérusalem occupée, le représentant a dénoncé les violations en cours perpétrées contre les musulmans autour de l'esplanade des mosquées, en particulier la mosquée d'Al-Aqsa, et les exactions commises par des colons israéliens contre des Palestiniens de Cisjordanie.

La politique israélienne d'expansion des activités de peuplement constitue, pour l'OCI, une forme de « nettoyage ethnique » et met en péril l'existence même de la solution à deux États. M. Al-Mouallimi a ensuite encouragé le Conseil de sécurité à adopter le projet de résolution présenté par la Ligue des États arabes sur l'établissement d'un échéancier clair pour la fin de l'occupation israélienne du territoire palestinien, le retour aux frontières d'avant juin 1967, et la réalisation de l'indépendance du peuple palestinien. S'agissant de la Syrie, l'Organisation de la coopération islamique, a indiqué le représentant, est préoccupée par les violences infligées aux civils et le sort de 10 millions de personnes déplacées et de réfugiés.

M. RODOLFO REYES RODRÍGUEZ (<u>Cuba</u>) a dénoncé les agissements d'Israël à Gaza, que le Conseil de sécurité, fidèle à sa réputation de « deux poids, deux mesures », a observés sans intervenir. Cet organe doit maintenant prendre des mesures pour empêcher que de tels évènements se reproduisent, a-t-il lancé. À cet égard, il s'est félicité du texte de résolution qu'a fait circuler l'Autorité palestinienne pour fixer un calendrier précis concernant le retrait de la puissance occupante du territoire palestinien. Le représentant de Cuba a ensuite déclaré que la poursuite des activités israéliennes de colonies de peuplement était inacceptable.

Dénonçant l'annonce récente de construire plus de 2 000 nouvelles unités de logement dans Jérusalem-Est, elle a tenu à rappeler que l'expansion des activités de peuplement constituait une violation flagrante du droit international. La détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Gaza assiégée exige en outre l'attention et l'appui de la communauté internationale, a estimé Cuba, qui a exigé la fin de l'occupation israélienne de tous les territoires arabes. Avant de conclure, le représentant a réaffirmé l'importance de préserver l'intégrité territoriale de la Syrie, en s'insurgeant contre ceux qui promeuvent, y compris par la force, un changement de régime anticonstitutionnel.

Mme GRÉTA GUNNARSDÓTTIR (Islande) a affirmé que le Conseil de sécurité « peut et doit jouer un rôle plus actif conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies ». « L'été dernier, un conflit sanglant et insensé s'est déroulé à Gaza, entraînant une destruction à grande échelle dans ce territoire. » « Nous en voulons pour preuve qu'il faudrait plus de 6 milliards de dollars pour reconstruire la partie détruite de la bande de Gaza », a ajouté la représentante. Elle s'est ensuite demandée comment un peuple qui subit des violations de ses droits et subit, chaque jour, les restrictions les plus strictes à sa liberté de mouvement, pouvait envisager un avenir de paix et de prospérité. « L'occupation israélienne doit cesser, il

s'agit du seul moyen pour les parties de s'engager dans la voie de la paix », a-t-elle souligné. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales passe, a-t-elle rappelé, par la réalisation de la solution à deux États.

M. PALITHA KOHONA (<u>Sri Lanka</u>) a souhaité que tous les efforts soient entrepris pour que reprennent le plus tôt possible les négociations directes entre Israéliens et Palestiniens, afin que ces deux peuples puissent enfin vivre en paix et dans la prospérité « sur leur terre ». « En cette Année internationale de solidarité avec la Palestine, nous ne devons pas abandonner notre espoir pour une paix durable et redoubler, au contraire, d'efforts pour des initiatives et des actions en faveur de l'édification d'un État souverain de Palestine, à l'intérieur de frontières sûres ». Le représentant s'est dit encouragé par le rapprochement entre Gaza et la Cisjordanie, marqué par la formation d'un gouvernement d'unité. En conclusion, il a réaffirmé le soutien de son pays à l'admission comme membre à part entière de la Palestine aux Nations Unies.

M. KAIRAT ABDRAKHMANOV (<u>Kazakhstan</u>) a condamné fermement le développement du terrorisme au Moyen-Orient et les atrocités commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant, en appelant la communauté internationale à adopter une approche globale de coopération entre États, sur les plans international et régional, afin de lutter contre ce fléau. Le représentant s'est dit également très préoccupé par la situation à Gaza et a demandé à Israël de lever le blocus qui entrave le développement économique et social de la population gazaouie. La persistance du conflit israélo-palestinien, a-t-il fait remarquer, exacerbe la déstabilisation de la région. Le représentant s'est ensuite félicité de la tenue de la Conférence sur la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue au Caire le 12 octobre dernier. Avant de conclure, le représentant a exhorté la communauté internationale à œuvrer activement en faveur de l'instauration d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et pour l'exercice du droit du peuple palestinien à la liberté et à la justice.

M. GUSTAVO MEZA-CUADRA (<u>Pérou</u>) a indiqué que son pays avait déjà reconnu la Palestine en tant qu'État. L'été dernier, le Pérou a condamné les actes de violence d'Israël à l'encontre de zones urbaines densément peuplées dans la bande de Gaza, de même que le lancement de roquettes depuis Gaza contre des civils en Israël. Toutefois, il a déploré l'usage disproportionné de la force militaire qui a causé la mort de plus de 1 400 personnes à Gaza, dont des femmes et des enfants et des personnes réfugiées dans des bâtiments des Nations Unies. Le droit inaliénable d'Israël de préserver sa propre existence et sa sécurité, y compris le droit à la légitime défense, doit respecter le droit international, a souligné le représentant. Dans cet esprit, l'acquisition de territoires par la force est inadmissible.

Fidèle à sa tradition de vouloir régler les différends de façon pacifique, le Pérou favorise la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient sur la base de négociations avec toutes les parties, a ajouté M. Velasquez. Le représentant a condamné ensuite les agissements criminels

de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et appuyé la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité relative aux combattants terroristes étrangers, qui menacent de diverses façons les États d'origine, de transit et de destination.

M. KINGSLEY MAMABOLO (Afrique du Sud) a rappelé que la communauté internationale était d'accord pour reconnaître que le conflit israélo-palestinien ne pourrait être résolu que de manière négociée et dans le cadre d'une solution à deux États. Il s'est félicité de la visite officielle, que le Secrétaire général de l'ONU a récemment effectuée en Palestine, notamment à Gaza, où il a pu évaluer en personne l'ampleur des dégâts provoqués par le conflit qui avait opposé le Hamas aux Forces de défense israéliennes. Le représentant a également pris note du dernier bilan communiqué, ce matin, au Conseil par le représentant de la Palestine, ainsi que de la volonté exprimée par son homologue d'Israël de trouver une solution durable au conflit. « Afin de démontrer son sérieux, Israël devrait lever le blocus imposé depuis sept ans », a estimé le représentant. Le représentant a assuré du soutien de l'Afrique du Sud au projet de résolution visant à établir un calendrier précis pour la réalisation de la solution à deux États.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (<u>Bahreïn</u>) a rappelé qu'un règlement pacifique de la situation au Moyen-Orient exigeait qu'Israël mette fin à l'occupation des territoires palestiniens et arabes. L'« agression » perpétrée par ce pays contre Gaza l'été dernier et qui a fait plus de 2 000 victimes, montre clairement qu'Israël ne respecte pas le droit international, a-t-il ajouté. Le représentant a également dénoncé le blocus à Gaza et la poursuite des activités de colonies de peuplement. Il a salué le rôle central que l'Égypte a joué pour obtenir un cessez-le-feu, avant de se féliciter des promesses de contributions faites dans le cadre de la Conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue au Caire le 12 octobre 2014.

M. AHMED SAREER (<u>Maldives</u>) a estimé qu'une résolution du Conseil de sécurité basée sur l'Accord de 2005 réglant les déplacements et le passage et garantissant la réouverture de la bande Gaza, la levée du blocus et assurant la protection des civils, était désormais nécessaire au peuple palestinien. « Un tel texte constituerait un préalable à l'amélioration de la situation sur place », a-t-il dit. Pour l'heure, il faut s'atteler à la reconstruction de Gaza, a-t-il ajouté. Le représentant a ensuite insisté sur la nécessité de prévenir que la haine et le mépris alimentent l'extrémisme dans la région. Il a ainsi réaffirmé le plein appui de son pays aux résolutions 2170 et 2178 (2014) du Conseil de sécurité, qui appellent la communauté internationale à opposer un front uni face au phénomène des combattants terroristes étrangers et à lutter politiquement contre une idéologie sans avenir.

M. YURIY SERGEYEV (<u>Ukraine</u>) a fait observer que son pays était actif sur le dossier syrien, en assurant que l'Ukraine appuyait les sanctions européennes imposées au régime de Bashar al-Assad, ainsi que les initiatives humanitaires menées sous l'égide des Nations Unies. Le représentant a appelé les autorités syriennes à lever tous les obstacles administratifs à la

fourniture de l'aide destinée à plus de 6 millions de personnes déplacées dans le besoin, a-t-il dit. L'Ukraine, qui combat les terroristes étrangers sur son sol et fait face à une agression directe, soutient tous les efforts de lutte inconditionnelle contre le terrorisme, a encore souligné le représentant.

Mme IRENE SUSAN B. NATIVIDAD (<u>Philippines</u>) s'est déclarée elle aussi préoccupée par la situation à Gaza, appelant à la désescalade du conflit israélo-palestinien et à la reprise du dialogue et de la négociation entre les parties. Elle a ensuite déploré l'expansion du terrorisme au Moyen-Orient, aggravée par le phénomène des combattants terroristes étrangers. Condamnant les actions de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), la représentante a rappelé que son pays avait apporté son soutien à la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité. En conclusion, elle s'est inquiétée de l'impact que la présence, dans le Golan syrien, de groupes armés non gouvernementaux a sur la mise en œuvre du mandat de la Force des Nations Unies chargée du désengagement (FNUOD).

M. ASOKE KUMAR MUKERJI (Inde) a mis l'accent sur l'aide que fournit l'Inde au peuple palestinien, à travers de nombreux accords bilatéraux. Il a ajouté que son pays avait fait une promesse de dons de 4 millions de dollars dans le cadre de la réponse internationale pour la reconstruction de Gaza. L'Inde est fermement convaincue que seul le dialogue permettra de résoudre les problèmes auxquels font face depuis très longtemps les peuples de la région, a déclaré le représentant. Concernant la crise en Iraq et en Syrie, il a estimé que la consolidation des processus politiques en cours était le moyen le plus sûr de renforcer à terme les institutions de l'État et, ainsi, de faire échec à l'extrémisme et au radicalisme qui fragilise le Moyen-Orient.

Reprenant la parole, le représentant d'<u>Israël</u> a déclaré que, des délégations comme celles du Zimbabwe, de Cuba ou encore de l'Iran, pays responsables de violations graves des droits de l'homme, avaient proféré aujourd'hui des mensonges sur son pays, qui « reconnaît pleinement les droits religieux de toutes les communautés qui vivent en Israël ». C'est tout particulièrement le cas à Jérusalem-Est, où pourtant les Juifs étaient établis avant toute autre communauté, il y a 3 000 ans. Par ailleurs, il a jugé difficile de suivre les « théories du complot » formulées aujourd'hui par le représentant de la République arabe syrienne, comme en témoignent les propos qu'il a tenus sur la situation au Golan syrien. Enfin, réagissant aux commentaires du Qatar, il a rappelé que ce pays était le principal bailleur de fonds du Hamas et d'autres groupes armés dans la région du Moyen-Orient.

L'<u>Observateur permanent de la Palestine</u> a repris la parole en fin de séance pour remercier les membres du Conseil de sécurité ainsi que les nombreuses délégations qui ont réaffirmé leur attachement à la justice pour le peuple palestinien et ont demandé la fin de l'occupation. Il n'y aura pas de solution à deux États si l'occupation persiste. « Ceux qui parlent de mensonges ne devraient pas en proférer eux-mêmes », a-t-il dit. Il est impossible de se rendre à Jérusalem

pour pratiquer sa liberté de culte, a-t-il fait remarquer, en précisant que Jérusalem n'était pas une ville ouverte à tous les fidèles. Des dizaines de milliers de Palestiniens doivent prier dans la rue en raison des restrictions qui sont imposées par la Puissance occupante à leur liberté de mouvement. Pour M. Mansour, Israël raisonne comme tout pays qui pratique la colonisation, en imputant aux victimes la responsabilité de ses crimes.

Le représentant d'<u>Israël</u> a stigmatisé la description sélective de la réalité sur le terrain qui, au fil des ans, est devenue « la grande spécialité de la délégation palestinienne ». « Nous souhaitons la paix, a-t-il insisté, en prévenant que les mesures unilatérales prises par l'Autorité palestinienne ne mèneront pas à la paix et à la prospérité que nous appelons tous ici de nos vœux. »

Intervenant à nouveau, l'<u>Observateur permanent de la Palestine</u> a déclaré que sa délégation souhaitait la paix, mais qu'elle était opposée aux activités de colonies de peuplement et à toute déclaration unilatérale visant à faire de Jérusalem-Est un territoire appartenant à Israël. « La Palestine exerce son droit d'adhérer à des traités et je ne vois pas pour quelle raison sa délégation se voit accusée de prendre des mesures unilatérales », a déclaré l'Observateur permanent. « À partir du moment où l'Assemblée générale des Nations Unies l'a reconnue en tant qu'État, la Palestine ne fait qu'exercer ses prérogatives », a-t-il rappelé.
